



BANQUE DU CANADA

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 26 juin 2001

COMMUNIQUER AVEC :
Pierre Laprise (613) 782-8782

L'approche du Canada en matière de politique monétaire est le bon choix selon le gouverneur de la Banque du Canada

EDMONTON, Alberta — Lors d'une allocution prononcée aujourd'hui devant la chambre de commerce d'Edmonton, le gouverneur David Dodge a discuté de la question du régime de change qui convient le mieux au Canada.

Le gouverneur a souligné que la véritable valeur d'un taux de change flottant réside dans le fait que celui-ci aide l'économie à absorber en partie les effets des chocs externes, qui ne touchent pas le Canada de la même façon que les États-Unis en raison des importantes différences qui distinguent les deux pays du point de vue de la structure économique.

M. Dodge a clairement fait valoir que « l'approche actuelle du Canada en matière de politique monétaire, fondée sur un taux de change flottant avec une cible de maîtrise de l'inflation comme point d'ancrage, est adéquate » et que, par conséquent, « rien ne justifie que nous la changions ».

En ce qui concerne les perspectives économiques, le gouverneur Dodge a indiqué que la Banque continue de s'attendre à ce que l'activité progresse à un rythme se situant entre 2 et 3 % cette année, et qu'elle renoue avec une croissance un peu plus soutenue en 2002.